



LA LETTRE DE DIRECTION

Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

L'HEBDO

Hebdo N° 61 - mercredi 12 février 2020



Résultats et analyse du mouvement AEFÉ

Résultats du mouvement (réservé aux adhérents)

Chiffres et données à l'issue de la CCPC du 10 février 2020 (réservé aux adhérents)

Et maintenant une tentative d'assassinat !

Christian DUPLESSIER, proviseur du lycée professionnel Acheuléen à Amiens, a été violemment agressé ce samedi dans l'enceinte de l'établissement. En effet, logé sur place, il est intervenu suite aux multiples déclenchements de l'alarme intrusion et a été grièvement blessé par un individu armé. Il a été hospitalisé mais son pronostic vital n'est pas engagé.

Le SNPDEN-UNSA apporte tout son soutien à notre collègue et se met à sa disposition pour l'accompagner dans ses différentes démarches, y compris judiciaires.

Cette situation montre une nouvelle fois l'exposition et les risques importants liés à la profession. Le ministère et les collectivités doivent prendre la mesure de ces situations et apporter les réponses qui conviennent.

L'Intendance Numérique TurboSelf
c'est 1 500 000 utilisateurs au quotidien.

Découvrez nos solutions.



TURBOSELF
Groupe INCB

SNU, faire retomber la pression !

Après une phase expérimentale l'année dernière, le SNU - Service national universel - poursuit son développement cette année. S'il est toujours fondé sur le volontariat des familles, il semble que le gouvernement compte fortement sur l'Éducation nationale pour toucher sa cible, à savoir principalement les élèves de seconde.

Alors même que les collègues sont encore dans la tourmente des E3C, ils subissent une pression de certains recteurs ou DASEN pour conduire une politique "volontariste" permettant de garantir la réussite du SNU.

[Lire la suite \(pour tous\)](#)

En direct du Comité de suivi TVP

Le Comité de suivi de la TVP s'est réuni le 04 février pour un atelier sur le terrain, le 05 février au Ministère ainsi que le 06 février, au Ministère également pour l'installation des premiers campus des métiers et des qualifications d'excellence (cf. actualités).

- Les membres du Comité ont passé une journée au Lycée Jean Pierre Timbaud à Aubervilliers. Toute la communauté éducative s'était mobilisée pour présenter la mise en œuvre de la TVP.

[Lire la suite \(adhérents\)](#)



Les organisations syndicales de personnels de direction appellent à l'apaisement

Nous sommes confrontés partout en France à des contestations d'une violence croissante, prenant des formes diverses, et franchissant chaque jour de nouvelles limites. Par ailleurs, cette violence est indifférente à nos appartenances syndicales ou à nos choix de pilotage. La réponse doit donc être nationale et intersyndicale.

La mise en cause des E3C succède à d'autres protestations dans les établissements, liées ou non au système éducatif. Cette contestation a pris une dimension inédite et hors de proportion : les E3C ne sont qu'un aspect de la réforme du bac et cristallisent pourtant toutes les tensions.

[Lire la suite \(pour tous\)](#)

Agenda

Lundi 10 février

- Audition UNSA Education / Député E.Balanant à l'Assemblée nationale sur le harcèlement scolaire

Mardi 11 février

- Consultations complémentaires bilatérales sur les E3C - Entretien du SNPDEN avec Jean-Charles Ringard

Actualités

Pour une voie professionnelle d'excellence



Les 23 premiers campus des métiers et des qualifications bénéficiant du label "excellence" ont été présentés le 6 février dernier. Avec pour objectif de "mettre en synergie tous les acteurs d'une filière économique et de l'éducation au sein d'un territoire", ces campus réunissent des établissements scolaires (LGT, LP) et d'enseignement supérieur, des CFA, organismes de formation initiale ou continue (GRETA...), laboratoires de recherche, entreprises et associations. Ils sont répartis dans 13 régions. L'objectif gouvernemental est de faire émerger au moins 3 campus d'excellence par région à l'horizon 2022. **En savoir plus**

Protection des données personnelles en EPLE



La généralisation des équipements et des ressources numériques dans les établissements scolaires, avec les usages administratifs et pédagogiques qui en découlent, conduit au recueil et à la transmission d'une très grande quantité de données. Dans ce cadre, les chefs d'établissement sont responsables du respect des principes encadrant dorénavant les traitements de données personnelles effectués dans leur établissement et il leur appartient de veiller à la protection de ces données concernant tous les membres de la communauté éducative, et tout particulièrement de celles des élèves. Pour ce faire, 2 guides pratiques aident à la mise œuvre des mesures techniques et organisationnelles nécessaires à une utilisation responsable des données personnelles dans les établissements. **Lire la suite**



Textes signalés

Au BO spécial n°1 du 6 février

- Programmes d'enseignement des classes de première et terminale préparant au baccalauréat professionnel : arrêtés du 3 février 2020 (déjà publiés au JO du 5 février)
... **Et aussi**

[cliquez ici pour vous désabonner.](#)